

CTC & PRÉVENTICA

sont heureux d'annoncer la conférence

Les évolutions des normes pour les CHAUSSURES EPI

Garantir la conformité des biens de consommation aux diverses législations est essentiel pour accéder aux marchés mondialisés.

Sur **Préventica Toulouse**, rendez-vous national de la santé, sécurité et qualité de vie au travail, **CTC**, expert reconnu sur la scène internationale en matière de **normalisation et certification** des Équipements de Protection Individuelle (EPI) fera le point sur les **évolutions des normes pour les chaussures de sécurité**.

En 2022, **pas moins de cinq nouvelles normes** ont été publiées pour ce secteur !

La conférence sera animée par le Dr Jean-Claude CANNOT, Directeur technique normalisation et certification à CTC.

DEROULÉ DE LA CONFÉRENCE

1. Rétrospective des normes parues en 2022
2. Amendements actuellement en cours de validation
3. Calendrier de modification de toutes les normes
4. Présentation d'un kit de bonnes pratiques pour mieux porter ses chaussures EPI (conçu par CTC avec le concours de La Fédération Française de la Chaussure, du Synamap (Syndicat des Acteurs du marché de la Prévention et de la Protection) et des industriels EPI français

LA PRODUCTION FRANÇAISE DE CHAUSSURES DE SÉCURITÉ

La production française de chaussures de sécurité représente un volume annuel de **2,5 millions** de paires, soit **16 %** de la production totale de l'industrie française de la chaussure.

On compte **une quinzaine d'entreprises** de chaussures EPI en France. Ces entreprises **innovent** notamment dans la robotisation de la production et l'injection de semelles. Grâce à leur **savoir-faire** et à la **technicité** de leurs produits, ces industriels bénéficient d'une forte reconnaissance à l'international, dont certains avec des clients dans plus de **80 pays**.

Source

Fédération Française de la Chaussure.

EN PRATIQUE

Lieu : parc des expositions MEETT
Concorde Avenue - 31840 Aussonne

Date : 19 septembre 2023

Horaire : 9h45-10h30

Salle : B

Public concerné : fabricants de chaussures EPI, médecins du travail, responsables de la prévention sécurité...

Entreprises françaises de chaussures EPI exposants à **Préventica Toulouse**

- DIFAC – Stand **D46**
www.difac.com
- GASTON MILLE – Stand **F41**
www.gastonmille.com
- GROUPE JLF – Stand **E43**
www.groupe-jlf.com
- JALLATTE – Stand **D46**
www.jallatte.fr
- PARADE – Stand **D41**
www.parade-protection.com
- UVEX HECKEL SAS – Stand **G45**
www.uvex-heckel.fr

Fédération Française de la chaussure
www.chaussuredefrance.com

Synamap
www.synamap.fr

Préventica
www.preventica.com



VISUELS À TÉLÉCHARGER



CTC : essai chaussure sur banc de glisse



Dr Jean-Claude Cannot

CHAUSSURES DE SÉCURITÉ,

elles sont faites pour vous.

COMMENT BIEN LES UTILISER !

N°1 Le saviez-vous ?

- Prenez le temps de connaître votre vraie pointure ! Faites des mesures si besoin (*). Une chaussure volontairement trop grande ne vous apportera que des inconvénients.
- Essayez la chaussure ! Choisissez votre pointure avec soin, lacez-la (*) et faites quelques pas. Pendant la marche, votre talon doit rester en contact avec l'arrière de la chaussure vos orteils ne doivent pas toucher à l'avant. Le pied ne doit pas glisser dans la chaussure. Vous ne devez ressentir aucune gêne (*).
- Évitez les couches de chaussettes ! Laissez de la place à votre pied pour que la sécurité soit assurée en cas de choc.
- Utilisez des chaussettes adaptées à la situation ! (*) Par exemple : plusieurs épaisseurs de chaussettes en coton, ne seront jamais aussi efficaces qu'une chaussette en laine pour se protéger du froid.
- N'empilez pas plusieurs semelles intérieures ! Laissez de la place à votre pied, la sécurité n'est plus assurée (*).
- Les chaussures ne sont pas des marteaux ! Elles ne doivent pas servir à piler les pointes ou objets coupants.
- Ne bricolez pas vos chaussures ! Couture sauvage, fil de fer, recollage, etc..., la sécurité n'est plus assurée.

(*): plus d'information sur ctcgroupe.com/chaussures-EPI-confort

CTC : notice de prévention EPI

À propos de CTC

CTC, Comité Professionnel de Développement Économique de la filière cuir française, est un expert incontournable en matière de **normalisation et de certification** des Équipements de Protection Individuelle. Depuis 1992, CTC a délivré plus de **45 000 attestations** de Marquage CE. En tant qu'**organisme notifié 0075**, CTC participe à la conception et à la rédaction des normes pour la filière cuir française.

En parallèle, CTC exerce aussi en France et à l'international une activité de **prestataire de services** comprenant contrôle qualité (audit, inspections, essais physiques, analyses chimiques et certification marquage CE), conseil et formation.

www.ctcgroupe.com